

MAROLLES

LE MAG

#178

MARS 2022



POLICE PLURI-COMMUNALE

LE BILAN UN AN APRÈS
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (P.13)

/// MICRO-FOLIE
P.7

/// BUDGET PARTICIPATIF
P.17

/// PORTRAIT
P.20



Un projet de vente à Marolles ?



webimmo.com

Nos dernières ventes :

L'ESSENTIEL DE L'IMMOBILIER AU MEILLEUR PRIX !



Nous avons réalisé ces dernières années plus de 600 ventes sur votre secteur dont près d'une centaine sur votre commune et vous offrons :

- les puissants moyens d'un réseau national d'agences immobilières,
- des honoraires réduits,
- un interlocuteur unique à vos côtés sur Marolles :



Sylvie Benisti - 06 32 99 78 66

123webimmo.com

Agence de St-Maur

Agence de Sucy

Agence de Santeny

VENDEZ PLUS VITE, ACHETEZ MOINS CHER !





L'art dans ma ville

DU 16 FÉVRIER AU 11 MARS

Durant 6 semaines, les enfants du périscolaire se sont initiés à la peinture, à la création de maquettes et ont ainsi représenté les lieux « clés » de Marolles. Leurs réalisations ont été exposées dans la ville et en mairie jusqu'au 11 mars.



08 TRAVAUX



**11 MAROLLAIS
REMARQUABLES**



**12 CHA
DE M**



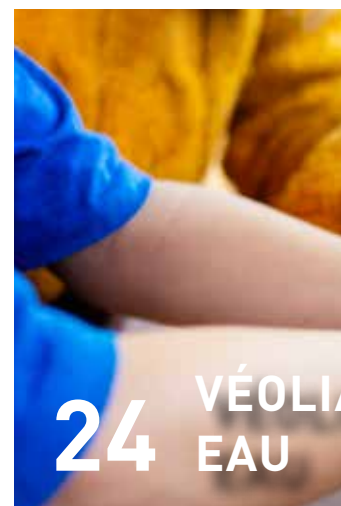
**13 POLICE
PLURI-COMMUNALE**



**17 BUDGET
PARTICIPATIF**



21 LE NEZ AU VENT



**24 VÉOLI
EAU**



MAROLLES LE MAG' - #178 / MARS 2022 / Directeur de la publication : Alphonse Boye / **Rédacteur en chef :** Stéphanie Lourenço / **Rédaction :** Stéphanie Lourenço, Romane Cressini, Antoine Behr / **Conception graphique :** Mahaly Andriamaheninjatfy / **Impression :** DESBOUIS GRESIL / **Distribution :** FAB DISTRIB / **Tirage :** 2000 exemplaires / **Photos :** Service Communication et 123RF



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE





LENGE
MAROLLES



18 AGENDA



A

Distribution de l'eau : une baisse du prix pour tous les Marollais depuis le 1^{er} mars

Chères Marollaises,
chers Marollais,

Au 1^{er} mars 2022, la distribution de l'eau sur notre commune, mais aussi celle de Villecresnes, sera assurée par Veolia.

Ce nouveau partenariat de cinq ans vient après un long processus mené par les deux communes, en lien avec les équipes de GPSEA (qui a repris en compétence l'eau et l'assainissement depuis 2016), sur la base d'un cahier des charges précis.

Au fil de mes échanges avec les différents candidats pour cette délégation de service public, j'ai tenu à transmettre la volonté de la commune de restituer du pouvoir d'achat aux Marollais tout en garantissant un haut niveau de qualité de service aux usagers.

Le premier engagement de ce nouveau partenaire est une baisse du prix de l'eau pour tous les Marollais.

Cette réduction tarifaire conséquente dépend de la tranche de consommation : 15% pour les factures de moins de 120 m³/an.

Cette nouvelle offre tarifaire s'applique également aux habitants des immeubles collectifs, sous réserve de la signature d'une convention entre le bailleur ou gestionnaire de copropriété et Veolia.

L'Amélioration du patrimoine pour mesurer et faire progresser le rendement du réseau est le second engagement fort de Veolia : mise en place de compteurs d'achat d'eau à l'entrée du réseau communal, programme de recherche de fuites et un plan de renouvellement des canalisations pour augmenter le rendement de notre réseau.

Je tiens à remercier mon collègue Patrick Farcy, maire de Villecresnes, avec qui nous avons mené de concert ces négociations, ainsi que les équipes de GPSEA pour leurs expertises et leur accompagnement qui ont permis la conclusion de ce contrat avec Veolia.

Dans le contexte d'inflation et d'augmentation des prix de l'énergie que nous vivons, je ne peux que me réjouir de ce nouveau partenariat qui sera bénéfique à tous les Marollais et encourage chacun de nous à une gestion responsable de nos ressources.



Bien à vous

Votre Maire
Alphonse BOYE

Retrouvez l'actualité de la commune sur
MAROLLESENBRIE.FR
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



Médaillés du travail

SAMEDI 29 JANVIER 2022

Le 29 janvier dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir les premiers médaillés du travail de 2022. L'occasion d'échanger sur la carrière de chacun, évoquer l'importance de la formation et la diversité des métiers au sein d'une seule et même entreprise.



Solidarité avec l'Ukraine

VENDREDI 4 MARS 2022

Marolles s'est inscrite dans le mouvement de solidarité lancé par l'Association des Maires de France (AMF). Deux convois sont partis en direction de la frontière ukrainienne grâce à la Protection Civile et l'association Partagence. Merci à tous les Marollais qui se sont mobilisés pour venir en aide aux Ukrainiens.

Réunion publique

VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

Une réunion publique de concertation sur le projet de requalification et de rénovation de l'éclairage public de l'avenue des Bruyères s'est tenue le 11 février dernier.



Micro-Folie

DU 12 AU 27 FÉVRIER 2022

Vous avez été nombreux durant ces deux semaines de Micro-Folie, à venir découvrir le musée numérique et les animations qui l'accompagnent.

Une dizaine de classes des écoles élémentaires, les enfants du centre de loisirs et de la Maison des jeunes, ont ainsi pu bénéficier des animations proposées.

Amener l'art directement aux habitants, tel est le nouveau projet innovant porté par Grand Paris Sud Est Avenir.

Marolles a été la première commune du territoire à bénéficier de la résidence Micro-Folie.



REQUALIFICATION DE L'AVENUE DES BRUYÈRES

Dans la lignée des travaux effectués pour requalifier l'avenue des Bruyères du rond-point des Bois jusqu'aux Bagaudes, cette nouvelle phase concerne la partie allant du rond-point des Bois à celui du Parc/avenue de la Belle-Image.



DIAGNOSTIC

Cette voie est marquée par un trafic important de véhicules qui circulent à une vitesse souvent élevée, rendant les sorties des rues secondaires difficiles et parfois dangereuses. L'état général de la voirie est plutôt mauvais et celui des trottoirs également, impactant fortement la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR). Le bureau d'études a également notifié un nombre trop important de plantations dont les conséquences néfastes sont nombreuses : faible luminosité de la rue et des habitations, dégradation des trottoirs par les racines, éclairage public de nuit masqué par les feuillages, épanouissement et pérennité des arbres entravés par leur proximité.

OBJECTIFS

Il s'agit ici de réaliser une continuité des travaux avec la première partie de l'avenue des Bruyères jusqu'au centre équestre des Bagaudes :

- Requalifier, sécuriser et mettre aux normes d'accessibilité PMR les trottoirs et les traversées piétonnes ;
- Rénover la chaussée et la signalisation ;
- Réduire la vitesse et améliorer les sorties de véhicules des voies perpendiculaires ;
- Rénover l'éclairage public, offrir un meilleur éclairage de la voie et plus de luminosité aux riverains.



PLANTATIONS

L'étude et le diagnostic délivrés par le bureau d'études mettent en avant une problématique clé : le nombre trop important d'arbres plantés le long de la voie.

La proximité des arbres nuit fortement à leur développement, à leur épanouissement et donc à leur pérennité. Leur surnombre engendre des problèmes récurrents d'entretien (élagage fréquent), de dégradation des trottoirs par les racines, de perte de luminosité pour les habitations voisines et le faible éclairage public (candélabres masqués par les feuillages), et empêche la circulation des personnes à mobilité réduite.

Par conséquent, nous ne pouvons faire l'impasse sur une première phase de sélection et d'abattage d'une partie des plantations, selon un schéma en alternance.

CALENDRIER DES TRAVAUX

- **Phase 1** : marquage, abattage et dessouchage des arbres de la mi-mars à avril, avec la mise en place d'une circulation alternée.
- **Phase 2** : reprise des trottoirs et de la bande de pelouse d'avril à juin, avec la poursuite de la circulation alternée.
- **Phase 3** : travaux sur la chaussée de juillet à août.



ROUTE DE MAROLLES

Les travaux d'assainissement sont désormais terminés pour laisser place à la phase d'enfouissement des réseaux aériens sur une durée de 16 semaines.

Les restrictions de circulations sont assouplies selon les horaires de chantier :

- 8h30 à 16h30 : circulation en demie-chaussée gérée par un « Homme-Trafic » à l'heure de pointe jusqu'à 9h30, puis par des feux de chantier jusqu'à 16h30.
- En-dehors des horaires de chantier, la route sera ouverte aux deux sens de circulation.

Enfin, la dernière phase de travaux, la requalification complète de la voirie, est prévue pour cet été pour une durée de 4 à 5 mois.

La gestion de la circulation reste encore à définir en concertation avec Sucy.





« VIS MA VIE, VIS MON HANDICAP ! »

Sensibiliser les enfants à la différence, quelle soit culturelle ou physique, est un engagement fort du service public. Proposé par les parents d'élèves, le service Enfance de Marolles l'a inscrit dans son projet pédagogique pour sensibiliser les enfants au regard des autres et leur apprendre ainsi comment mieux vivre ensemble.

Le projet et ses objectifs

Du 8 au 25 mars, les animateurs du service Enfance interviendront dans les classes de CP jusqu'au CE2 pour aborder le handicap à travers des jeux de sensibilisation.

Ces jeux ont pour objectifs de sensibiliser au handicap en permettant aux enfants de connaître les différents handicaps qu'ils peuvent rencontrer et de porter ainsi un nouveau regard sur la différence.

Ils pourront ainsi discuter librement en classe, puis se mettre en situation et expérimenter de nouvelles sensations pour voir le handicap d'une autre façon.

Changer de regard pour mieux comprendre l'autre

Parler de la différence : à travers divers livres mis à disposition, les enfants pourront échanger sur ce qu'est un handicap, les différents types : handicap moteur, visuel ou auditif...

Comprendre la différence : que signifie « être aveugle » ? Que ressent-on lorsqu'on se déplace en fauteuil roulant ?

A travers différents jeux de rôle, les enfants découvriront certaines sensations et émotions : parcours à l'aveugle, faire du sport ou jouer sans pouvoir se déplacer, être malentendant

et lire sur les lèvres ou encore s'initier à la langue des signes. Réaliser ensemble une œuvre : apprendre qu'ensemble, nous avons tous du talent et réaliser une œuvre collective sur le handicap.

Parler du handicap à la maison

La différence et le handicap ne sont pas des sujets simples, et nous sommes nombreux à ne pas savoir comment les aborder avec nos enfants.

Voici quelques conseils simples qui ont déjà fait leur preuve. Transmettre notre connaissance du handicap avec bienveillance en faisant comprendre qu'être handicapé n'est pas quelque chose de mal.

Donner à nos enfants des exemples concrets : « être aveugle c'est quand quelqu'un ne voit pas ». Parler des différentes origines du handicap : moteur, visuel, auditif, de naissance, à cause d'une maladie ou d'un accident... et expliquer que ce n'est pas contagieux. Il est important de parler du handicap de façon positive pour encourager l'enfant à s'intéresser aux autres sans crainte, ni jugement.

Les aider à adopter une attitude positive face au handicap à travers le dialogue.

À VENIR

LES MAROLLAIS REMARQUABLES

ILS FONT BRILLER MAROLLES

Marolles-en-Brie, petite commune de 4 817 personnes située dans le Val-de-Marne... et berceau de talents et de personnalités exceptionnels ! C'est ainsi que pourrait commencer le « pitch » de cet évènement unique.

Parce que Marolles est une ville dynamique, qu'elle accueille un tissu associatif très actif, qu'elle regorge de personnalités généreuses et remarquables qui font rayonner notre commune au-delà même de ses frontières.

Parce qu'il est bon pour le moral et le bien vivre ensemble de constater que nous sommes entourés de personnes extraordinaires.

Parce que les actions à valeur positive, la solidarité, le don de soi et le talent sont des qualités souvent contagieuses.

Pour toutes ces raisons et bien plus encore, l'équipe municipale vous invite à venir découvrir et à célébrer ensemble ces Marollais Remarquables qui font briller Marolles, à l'occasion d'une cérémonie le jeudi 12 mai à 20h30 à la salle des fêtes.



EN RÉSUMÉ

LES CLUBS AU COLLÈGE

**ou comment faire de l'animation
éducative sur les temps du midi**

Au sein du collège Georges Brassens, le foyer socio-éducatif (FSE) joue un rôle essentiel dans la vie de l'établissement car il permet aux élèves de découvrir des activités éducatives et culturelles. En faisant ensemble, en coopérant, en créant, il permet de développer le sens des responsabilités, de l'autonomie et la prise d'initiative des collégiens. Autour de ces activités diverses, les animateurs peuvent aussi créer du lien avec les élèves et leur donner envie de fréquenter la Maison des Jeunes.

« Clubs » proposés par nos animateurs :

- Le Club de danse avec Julie
- Le Club de foot avec Sylvain
- Le Club des sports US comme le basket ou le baseball avec Angéline
- Le Mini-foyer avec des jeux ludiques en compagnie de Sylvain ou d'Angéline.

À noter que la programmation est complétée par des clubs proposés par des enseignants et des animateurs de Santeny (reportage, imprimante 3D...).

23^{ÈME} ÉDITION DU CHALLENGE DE MAROLLES

Le Challenge de Marolles prime chaque année, les meilleurs apprentis et lads-jockeys du meeting d'hiver à Vincennes. Entraînés en partie sur le Domaine de Grosbois, où est également hébergée l'AFASEC, école des courses hippiques, situé sur les communes de Marolles et de Boissy-Saint-Léger, ces jeunes apprentis peuvent ainsi se distinguer sur des courses en attelé et en monté. C'est ainsi, que le 3 mars dernier s'achevait la 23^{ème} édition du Challenge de Marolles.



Classement du trot attelé

Premier avec deux victoires et trois accessits en huit participations, sur les quatorze possibles, Bruno Beaucamp a rapidement pris la tête du classement et n'a jamais été approché. En apprentissage chez Charles Dreux, en Mayenne (53), il compte à ce-jour 38 victoires. 50 sont nécessaires pour passer au rang des professionnels.

Deuxième, David Bertrand travaille sur le Domaine de Grosbois pour son employeur Pierre Belloche. Il a remporté une épreuve du Challenge puis pris une deuxième et une quatrième place. Avec 46 succès, David ne devrait pas rester apprenti très longtemps...

Classement du trot monté

Première, Matilde Herleiksplass est une jeune norvégienne au service de Jean-Michel Bazire. Le jeudi 3 mars, elle a gagné la dernière épreuve du challenge. Elle a gagné 12 courses au cours du meeting à Vincennes et occupe la 5^{ème} au classement des meilleurs jockeys de l'hiver. Matilde va bientôt passer professionnelle. Elle sera au départ d'une grande course samedi 5 mars, à Vincennes face aux meilleurs.

Deuxième, Aurélie Gervais a gagné deux épreuves du Challenge au mois de décembre et pris plusieurs places de-

Troisième, Gabriel Monthulé a gagné la première course du Challenge disputée le 9 novembre, le Prix Medusa, avec Elie de Beaufour, pour le compte de son patron Jean-Michel Bazire. C'est la plus belle épreuve pour les apprentis du trot attelé à Vincennes. Gabriel est également le lad de Davidson du Pont, vainqueur du Grand Prix d'Amérique le 30 janvier dernier.

Quatrième ex-aequo, Thomas Beauchêne, Amaury Bourgoïn-Timbert et Antoine de Vaugiraud ont également remporté une épreuve au cours de ce challenge.

puis le début de l'année ce qui lui a permis de prendre, de peu, la deuxième place. Aurélie a passé l'hiver, ici à Grosbois chez Matthieu Abrivard.

Troisième, Loanne Fauchon s'est imposée à trois reprises au cours du challenge et a pris une deuxième place. Loanne a remporté la plus belle course pour apprentis au trot monté, le Prix Yvonnick Bodin, disputé le 1^{er} janvier, en devançant Matilde Herleiksplass. Loanne travaille actuellement chez Charles-Antoine Mary en Mayenne et compte, à ce jour, 20 victoires.

DOSSIER

POLICE PLURI-COMMUNALE : LE BILAN UN AN APRÈS

Le 16 décembre dernier, le Conseil municipal a approuvé l'intégration définitive de notre commune dans la Police pluri-communale. Un an après la signature de la convention de mise à disposition des services de Police municipale de Marolles et de la Police pluri-communale de Santeny – Mandres-les-Roses, l'heure du bilan a sonné.

UNE POLICE DE PROXIMITÉ

La Police municipale se veut avant tout une police de proximité à caractère préventif. Pour cela, les équipes ont été déployées stratégiquement sur les 4 communes, afin d'apprendre la physionomie et les spécificités de chacune d'elles.

Un an après, les agents commencent à bien connaître Marolles, ses habitants, son tissu associatif, les commerces et les entreprises, mais aussi ses particularités géographiques et administratives (domaine privé ouvert au public, etc.). Les zones sensibles ont également été identifiées.

À chaque rencontre avec les commerçants ou encore les administrés, les agents de la Police municipale renseignent le numéro d'urgence dédié aux interventions rapides, le 06 99 71 77 13. Les patrouilles sont en mesure d'intervenir dans les 3 minutes qui suivent un appel d'urgence. Chacune d'entre elles sait exactement où se trouvent les deux autres de façon à pouvoir intervenir le plus rapidement possible, et de venir en renfort lorsque cela est nécessaire.

Les équipages sont pourvus d'un système de géolocalisation via leurs radios, qui permet de déterminer précisément le temps parcouru sur un territoire spécifique. La commune de Marolles bénéficie d'un taux d'intervention de 30%.

QUELQUES CHIFFRES

6 agents + 2 nouvelles arrivées confirmées pour 2022

3 voitures et 6 vélos à assistance électrique

1726 mains courantes établies par le service

48 rapports d'intervention

66 contrôles routiers et/ou radars

93 PV électroniques établis

107 visites recensées au poste de Police municipale

186 appels téléphoniques reçus pour la commune de Marolles

Recrutement

L'objectif de 2021 en terme d'effectif n'a pas été atteint suite au départ d'un agent. Cependant, deux nouvelles embauches sont confirmées pour 2022. L'idéal tendrait vers l'augmentation des effectifs de façon à élargir l'amplitude horaire de présence des agents sur le territoire.

Collaboration avec la Police nationale

La Police municipale travaille en étroite collaboration avec la Police nationale, permettant ainsi une intervention rapide et efficace, en nombre, lorsque cela le nécessite. Par ailleurs, il convient de préciser que la Police municipale exerce les mêmes droits que la Police nationale à l'exception du travail d'enquête et de mise en garde à vue d'individu.

Vidéoprotection

En 2021, aucune caméra supplémentaire n'a été ajoutée au parc existant. Celles déjà présentes sont vétustes et non-adaptées à la mise en réseau avec le CSU (Centre de Supervision Urbain) de Santeny.

Nous avons consacré l'année précédente à étudier ces problématiques avant de décider de toute nouvelle installation de caméra.

C'est en ce sens que la municipalité prévoit de mettre au budget de cette année une enveloppe conséquente pour rendre opérationnel l'ensemble du réseau de caméras de Marolles et permettre ainsi le transfert d'images au CSU de Santeny.

Comité de sécurité

Réuni pour la première fois le 15 novembre 2022, le Comité de sécurité a permis de présenter les chiffres clés, les missions de la Police municipale pluri-communale et répondre aux interrogations des élus et habitants qui constituent ce comité.

Cette première année d'existence a fait la preuve de l'efficacité d'une Police municipale pluri-communale et souligne également l'engagement fort des maires à assurer la sécurité de leurs administrés dans les meilleures conditions possibles.

UNE MATINÉE AVEC LA POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

REPORTAGE



C'est accompagné de Francis Claussmann, que nous avons vécu pour quelques heures, le quotidien des agents de la Police municipale pluri-communale.

STATIONNEMENT ABUSIF

Après un bref passage dans l'armurerie hautement sécurisée, nous avons rejoint l'équipage envoyé sur une intervention pour un véhicule en stationnement abusif. À l'issue des 7 jours réglementaires et après avoir vérifié le fichier des voitures volées et des assurances, un nouveau constat est effectué et un enlèvement programmé avec la fourrière de permanence.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



À l'occasion des départs en vacances, les Marollais peuvent bénéficier du dispositif « Opération Tranquillité Vacances » en s'inscrivant auprès du poste de Police municipale munis d'une pièce d'identité. La demande est transmise à la Police nationale afin de couvrir les périodes de non-présence de la Police municipale.

Vous pouvez ainsi vous assurer qu'au moins deux passages par jour et/ou soirée sont effectués en prévention des tentatives de cambriolages. En cas de problème, les propriétaires sont rapidement contactés par le service de police.

CONTRÔLE ROUTIER ET DE VITESSE

L'un des quatre axes principaux de travail de la Police municipale pluri-communale est celui du domaine routier, et plus particulièrement du contrôle de la bonne application des règles de conduite sur route. Si les contrôles se veulent préventifs dans un premier temps, ils deviennent aussi répressifs par la suite. Ainsi, ce sont trois permis de conduire qui ont été retirés en 2021, et deux excès de vitesse de plus de 120 km/h en zone limitée à 50 km/h, qui ont été enregistrés et interceptés.



CONTACT AVEC LES ACTEURS DE LA VILLE



Nous avons terminé notre reportage en accompagnant les équipes sur le centre commercial des Buissons, sur lequel les agents passent régulièrement et échangent avec les commerçants sur la vie locale et les éventuels faits dérangeants.

Nous adressons nos remerciements chaleureux à l'ensemble des agents qui nous ont offert un bel aperçu de leurs missions, de leur dévouement et de leur sens du service public, et le tout avec le sourire.

À VENIR

VOYAGE DE DÉCOUVERTE

des traditions artisanales du Jura pour les seniors



Les CCAS de Santeny et de Marolles proposent avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), un séjour à Bois d'Amont dans le Jura du 25 juin au 2 juillet, aux retraités de plus de 60 ans à des tarifs privilégiés.

Un séjour de 8 jours et 7 nuits à la découverte des traditions artisanales du Jura : musée de la Boissellerie, marche nordique, découverte de la cité médiévale d'Yvoire, traversée du lac Léman, balade dans les tourbières du lac de Lamoura, visite des caves de Comté...

Le Village vacances Cévéo de Bois d'Amont propose aussi à ses visiteurs, des espaces de détente et de bien-être.

Une réunion d'information se tiendra le **jeudi 24 mars à 15h, à l'Espace Montanglos** situé à Santeny.

CCAS : secretariat-social@marollesenbrie.fr / Tél : 01 45 10 38 23



DOROTHÉE
IMMOBILIER

Conseiller immobilier de proximité

Sur la route de votre Projet Immobilier

Dorothee
Montcharmout



dmi@dorotheeimmobilier.fr



06 62 52 98 21

Agent commercial (sans détention de fond) pour EIRL Dorothee Montcharmout, immatriculé au RSAC de créteil sous le numéro 829307123, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société EIRL Dorothee Montcharmout

À VENIR

LE BUDGET PARTICIPATIF

C'est parti !

Ce jeudi 17 mars, le Conseil municipal a approuvé le lancement du premier budget participatif à Marolles-en-Brie. Dans la continuité des réunions de concertation et des visites de quartier, ce dispositif a pour objectif de vous donner la possibilité d'agir concrètement sur votre cadre de vie en vous permettant d'imaginer et de choisir le projet que vous souhaiteriez voir se réaliser pour l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Déposez votre projet jusqu'au 1^{er} mai sur www.marollesenbrie.fr

Comment ?

Il vous suffira de remplir un formulaire, qui sera accessible sur notre site internet et en mairie à partir du lundi 21 mars. Vous devrez y décrire précisément votre projet afin qu'il puisse être ensuite étudié par un comité d'élus et d'agents municipaux.



Et ensuite ?

• Du 2 mai au 5 juin : nous analysons

Un comité d'élus et d'agents municipaux se réunira pour analyser la faisabilité des idées proposées par les habitants s'assurant que celles-ci répondent bien aux critères fixés par le règlement du budget participatif.

• Du 6 juin au 3 juillet : vous votez

Les habitants seront invités à choisir parmi les projets retenus par ce comité. Le vote sera possible sur notre site internet www.marollesenbrie.fr et une urne sera également présente en mairie

• Nous réalisons

Le ou les projets ayant reçu le plus de votes et rentrant dans l'enveloppe budgétaire allouée au budget participatif seront proclamés vainqueurs. Ils seront réalisés par les services municipaux et les porteurs de projets seront associés au suivi des travaux.



Quels sont les critères pour que mon projet soit retenu ?

Pour être soumis au vote des Marollais, votre projet doit respecter un certain nombre de critères qui sont détaillés dans le règlement du budget participatif, adopté en Conseil municipal.

Parmi eux citons :

- Être un **projet d'intérêt général**, qui concerne donc tous les Marollais,
- Être un **projet d'investissement** : projet de travaux ou d'achat d'équipements et non une dépense de fonctionnement (prestation de services, frais de personnel...),
- Être d'un **coût inférieur ou égal à 20 000 euros**,
- Être déposé par un **Marollais âgé de 11 ans et plus**, non élu au Conseil municipal ou au CME.

Des questions ?

Contactez-nous au 01 45 10 38 14
ou par email : cabinet-maire@marollesenbrie.fr

AGENDA

MARS



MUNICIPAL

FETE DU LIVRE ET DU JEU

En présence de Renaud Dély

Samedi 26 mars

Place des Quatre Saisons

ASSOCIATIF

REUNION PUBLIQUE LE NEZ AU VENT « Résultats du baromètre Vélo sur le Plateau Briard »

Mardi 29 mars

19h | Salle du Conseil

ASSOCIATIF

CONCERT DES PROFESSEURS ET CHOEUR ARC-EN-CIEL CONSERVATOIRE

Samedi 2 avril

Salle des Fêtes

ASSOCIATIF

BOURSE AUX VELOS LE NEZ AU VENT

Dimanche 3 avril

Espace des Buissons

9h30 - 12h : dépôt des vélos

14h - 17h : vente de vélos

et atelier réparation
et petit entretien



ASSOCIATIF

AUDITION DES ELEVES DU CONSERVATOIRE

Dimanche 3 avril

Salle des Fêtes



ASSOCIATIF

CHASSE AUX OEUFS LES AMIS DE MAROLLES

Dimanche 9 avril

15h30 | Parc Urbain



AUTRE

ÉLECTION PRESIDENTIELLE 1^{ER} TOUR

Dimanche 10 avril

8h - 20h



MUNICIPAL

CHOCO LITTERAIRE « Littérature Fantastique »

Mercredi 13 avril

15h - 17h30

Bibliothèque de Marolles



MUNICIPAL

CAFÉ LITTERAIRE « Littérature Fantastique »

Jeu

di 14 avril
20h | Bibliothèque de Marolles



MUNICIPAL

CARNAVAL : « MAROLLES FAIT SON CINÉMA ! »

Samedi 16 avril

15h - 17h | Départ du cortège

Cour de la Mairie

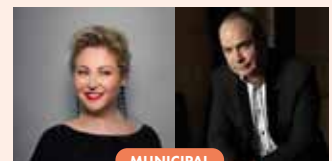


ASSOCIATIF

LA NATURE EN HARMONIE MAROLLES EN HARMONIE

Samedi 23 avril

10h - 17h | Parc Urbain



MUNICIPAL

LES CONCERTS DE POCHE Karine Deshayes & Philippe Cassard

Samedi 23 avril

20h | Église de Marolles

RENDEZ-VOUS

MAI



AUTRE

ÉLECTION PRESIDENTIELLE 2^{ÈME} TOUR

Dimanche 24 avril
8h - 20h



MUNICIPAL

COMMEMORATION 8 MAI 1945

Dimanche 8 mai
11h | Monument aux Morts



MUNICIPAL

CEREMONIE DES MAROLLAIS REMARQUABLES

Jeudi 12 mai
20h30 | Salle des Fêtes



ASSOCIATIF

LA FOLEE VERTE L'ÉTOILE MAROLAISE

Dimanche 15 mai
Parc Urbain



AUTRE

FETE DES VOISINS

Vendredi 20 mai
Chez vous !

ASSOCIATIF

CONFERENCE SUR L'HISTOIRE DU PLATEAU BRIARD UIA

Lundi 23 mai
19h | Salle des Fêtes

JUIN



AUTRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1^{ER} TOUR

Dimanche 12 juin
8h - 20h



MUNICIPAL

CONCERT LECTURE « Tous les matins du monde »

Jeudi 16 juin
Salle des fêtes



AUTRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2^{ÈME} TOUR

Dimanche 19 juin
8h - 20h

JUILLET



MUNICIPAL

MAROLLES EN FÊTE

Samedi 2 juillet
Près du Réveillon

INFORMATIONS SUR

MAROLLESENBRIE.FR



PORTRAIT

CHLOÉ, 10 ANS, GYMNASTE DE TALENT

Crédit photo : Cybèle C. Photography

Chloé est une jeune Marollaise âgée de 10 ans, scolarisée à l'école des Buissons en CM2. C'est aussi une grande gymnaste à l'esprit affûté, courageuse et persévérante. Elle a représenté son club GR Sucy et sa ville Marolles-en-Brie, à l'occasion des Championnats de France de Gymnastique rythmique le 22 janvier dernier à Boulogne-sur-Mer.

La gymnastique rythmique, qu'est-ce que c'est ?

La GR est la plus féminine des disciplines de gymnastique, avec des enchaînements gracieux, rythmés par une musique et accompagnés ou non d'engins : les massues, le ballon, le ruban, le cerceau et la corde.

Entre danse, prouesse de figures de gymnastique au sol, maniement et échanges d'engins, ce sport est particulièrement complet et exigeant. Il peut se pratiquer en équipe ou en individuel, en loisirs ou en compétition. Avec sa sensibilité esthétique et ludique, ce sport peut être commencé très jeune.

De la gymnastique rythmique loisirs à la compétition

Chloé a débuté la gymnastique rythmique à l'âge de 4 ans. D'abord en « loisirs », Chloé passe rapidement en mode « compétition » à l'âge de 6 ans avec une année de formation et de préparation. Elle consacre ainsi 6 à 7 heures d'entraînement par semaine à sa discipline, auxquelles s'ajoutent les stages en période de vacances.

La saison 2019/2020 commence pour Chloé avec les compétitions en équipe où les succès s'enchaînent : 2^{ème} place aux sélections départementales et 3^{ème} place aux interdépartementales. Malheureusement la crise sanitaire a suspendu les compétitions en 2020.

C'est donc en individuel que Chloé reprend la saison de

2021/2022 et décroche alors un magnifique palmarès : 1^{ère} place aux départementales, 3^{ème} place aux interdépartementales, suivie de la première marche du podium pour les régionales parmi les 41 gymnastes qualifiées, la propulsant ainsi au Championnat Nationale de GR, où Chloé obtiendra vaillamment une belle 5^{ème} place. Chloé continue la pratique en équipe sur la seconde partie de la saison, de février à juin 2022.

Portée par cet élan, Chloé a réalisé les tests d'entrée en Pôle Espoir pour accéder à la pratique de haut niveau, cependant l'extrême difficulté des épreuves et l'ambiance pesante l'ont un peu refroidie.

Les qualités d'une grande gymnaste

Chloé possède toutes les qualités d'une grande gymnaste : le goût du travail, la rigueur, la persévérance et le courage. Cependant, elle ne s' imagine pas forcément en faire une carrière à très haut niveau. Elle préfère se concentrer sur ce qu'elle peut apporter à son club et aller le plus loin possible. Elle nourrit l'espoir de peut-être se former au long des années, pour devenir juge à son tour.

Toujours le sourire aux lèvres, Chloé s'investit dans tout ce qu'elle entreprend. Faire toujours de son mieux, donner le meilleur de soi-même est pour Chloé plus important que de gagner la première place à tout prix. N'est-ce pas là une des plus belles qualités d'une gymnaste !

LE NEZ AU VENT

À l'origine du Pedibus, de la Bourse aux vélos et de la Vélo-école, Le Nez au Vent est une association créée en 2009 dans le but de favoriser l'écomobilité et les valeurs qui l'accompagnent comme la préservation de l'environnement, la convivialité, la solidarité, mais aussi la mixité sociale et la santé.

L'association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et du Collectif Vélo Ile-de-France. Voici un bref tour d'horizon des initiatives menées par le Nez au Vent.

Le Pedibus

Les communes du Plateau Briard nous l'envient ! Le Pédibus de Marolles est devenu au fil du temps une vraie institution, pourtant assurer sa durabilité n'est pas une mince affaire. En effet, chaque rentrée est un nouveau départ : de nouveaux écoliers à convaincre et des anciens à remplacer.

Trois lignes existent aujourd'hui, ainsi qu'une ligne un peu exceptionnelle qui va des écoles au Conservatoire les après-midis. À chaque rentrée, le défi réside dans la recherche de familles pour qui ce mode de déplacement solidaire et intergénérationnel est séduisant. Pour que cela marche, il faut donc des enfants et des accompagnateurs bénévoles ! Les lignes, quant à elles, peuvent être aménagées selon les besoins. En 2021, une vingtaine d'enfants ont bénéficié du Pedibus et presque autant d'accompagnateurs se sont relayés jour après jour pour assurer son bon fonctionnement.

Les activités autour du vélo



L'association propose aux Marollais et habitants du Plateau briard :

- Un atelier de location solidaire de VAE (vélo à assistance électrique) :

2 VAE, 1 vélo-cargo et 1 tricycle électrique pour adulte.

- Des ateliers de réparation.
- Une vélo-école pour adultes, adolescents et enfants à partir de 6 ans : des cours collectifs et particuliers (à la demande), avec des encadrants professionnels ou formés. Plus de quarante cyclistes ont ainsi bénéficié de ce service cette année.
- Le Savoir Rouler à vélo : programme mis en place dans les écoles auprès des élèves de CM1 et CM2 avec une quinzaine de séances d'une demi-journée pour apprendre l'autonomie à vélo. Une initiative en partenariat avec la municipalité, qui a valu à Marolles d'être présentée comme exemple au niveau national, et qui sera renouvelée en 2022.
- La Bourse aux vélos, se tiendra cette année le dimanche 3 avril à l'Espace des Buissons.
- Des sorties à vélo familiales ou pour adultes.

Favoriser l'écomobilité

Le Nez au Vent agit aussi pour favoriser les mobilités actives comme le vélo ou encore la marche à pied. Elle collabore aussi avec les communes de Marolles, de Santeny, de Villecresnes et de Sucy-en-Brie sur des projets d'aménagements cyclables. Mais également avec GPSEA dans le cadre du Plan vélo, ou encore de la région sur les projets de lignes E1 et E2 du RER V, il s'agit ici du réseau express régional vélo.

EN BREF

Pour une piste cyclable sur la RN19 !

Aux côtés du Collectif Vélo Ile-de-France, Le Nez au Vent a sollicité la Préfecture pour obtenir la création d'une piste cyclable et de trottoirs séparés le long de la Nationale 19 de Brie-Comte-Robert à Boissy-Saint-Léger. Une pétition a d'ailleurs été mise en ligne par la commune de Villecresnes avec le soutien des maires du Plateau Briard.

Baromètre Vélo 2021, participation record !

« Circulez-vous facilement à vélo dans votre commune ? » 277 500 français, dont 6500 Val-de-Marnais ont répondu, soit 105% de plus qu'il y a deux ans.

Une réunion publique pour débattre

Le mardi 29 mars à 19h, en mairie, Le Nez au Vent organise une réunion publique pour présenter les résultats locaux du Baromètre des villes cyclables et débattre avec les élus du Plateau Briard sur les aménagements cyclables de la RN19 entre autres.

Renseignements : asso.lenezauvent@gmail.com
Tél : 06 84 67 40 49

ASSOCIATIONS

RENCONTRES MAROLLAISES



Nouvelle activité : le Postural Ball®

MÉTHODE NADINE GARCIA

Pratiquer le Postural Ball permet d'améliorer la posture et l'équilibre corporel grâce à l'alternance entre poses statiques, étirements passifs et relaxation, le tout de manière fluide avec des transitions spécifiques et sur une musique douce.

Le contact permanent avec le ballon va renforcer le dos, gagner le ventre, détendre les groupes musculaires raides (nuque, épaules, dos) et favoriser un bien-être physique et psychique grâce à une technique de respiration incitant à la détente.

L'objectif est de ramener le corps dans un alignement idéal, créant ainsi une forte stabilité limitant de ce fait douleurs et blessures permanentes.

Les cours ont lieu le samedi de 15h à 16h au Gymnase de Marolles.

Renseignements : rencontresmarolles.fr
Tél : 06 19 72 63 69



CONSERVATOIRE

Depuis toujours, la « philosophie » du Conservatoire est de proposer aux élèves des challenges stimulants qui les incitent à se surpasser et progresser, en les préparant à des concours. Cette année encore, les jeunes artistes ont fait briller les couleurs du Conservatoire et de Marolles.

Lors du concours international de danse de Dammarie-les-Lys des 15 et 16 janvier derniers, la moisson de médailles a été abondante : Emma SHARP et Chine COTTE décrochent l'or en solo jazz Catégorie 2. La médaille d'argent revient à Amandine FELTEN, Sofya ANTIPASQUA, Julie WALAZYC, Cléa SOUSA, Charlotte SOUTHON, Mali BARDOCHAN, Elisa WALAZYC, Julie SECQ et le groupe Goliath. Emma POUPIN a, quant à elle, remporté la médaille de bronze.

D'autres concours sont prévus au cours du semestre, notamment celui du concours régional de la CND (Confédération Nationale de Danse) les 12 et 13 mars

2022, qui permettra aux élèves qui obtiendront un premier prix de participer au concours national du 25 au 28 mai 2022 au Corum de Montpellier.

Les musiciens ne sont pas en reste, Alexandre MEURICE, élève flûtiste dans la classe de Yu Wang, a obtenu un 1^{er} prix « cycle 1 niveau 3 » au concours « Prodige-Art ». Il est convié au concert des lauréats le 15 mai.

Après une période difficile en raison des contraintes sanitaires, pouvoir à nouveau s'adonner à une activité artistique est un plaisir qu'il ne faut pas hésiter à s'offrir. Venez applaudir et encourager les musiciens à la salle des Fêtes de Marolles :

- le samedi 2 avril (au soir) pour le concert des professeurs et du Chœur Arc-en-Ciel.
- le dimanche 3 avril (dans l'après-midi) pour l'audition des élèves.



Contact : Annie GAILLARD – 06 82 33 38 86
conservatoiremarolles94@gmail.com



UNIVERSITÉ INTER-AGES

L'Université Inter-âges vous propose une conférence sur « La fabuleuse transformation de la Capitale avec Haussmann » par Mme Sara GIROD, guide-conférencière, le mercredi 23 mars à 14h30 à l'hôtel de ville de Villecresnes.

Deux prochaines activités de proximité sont également organisées par la section du Plateau Briard :

- « Amérique/URSS : civilisations entremêlées » : un nouveau cours à Limeil-Brévannes, par un nouveau professeur, Mme Juliette MILBACH à partir du 21 mars en 7 séances les lundis de 14h à 16h ;
- « Chopin et ses interprètes » : stage proposé par Mme Danielle RIBOUILLAUD, musicologue, à Bois-sy-Saint-Léger, durant les vacances, les 26, 27 et 28 avril, à 14h30 en 3 séances de 2h.

Inscriptions à l'accueil des adhérents de l'UIA au 01 80 91 48 88 ou par e-mail à contact@uia94.fr.

Renseignements : uia94.fr



MAROLLES EN HARMONIE

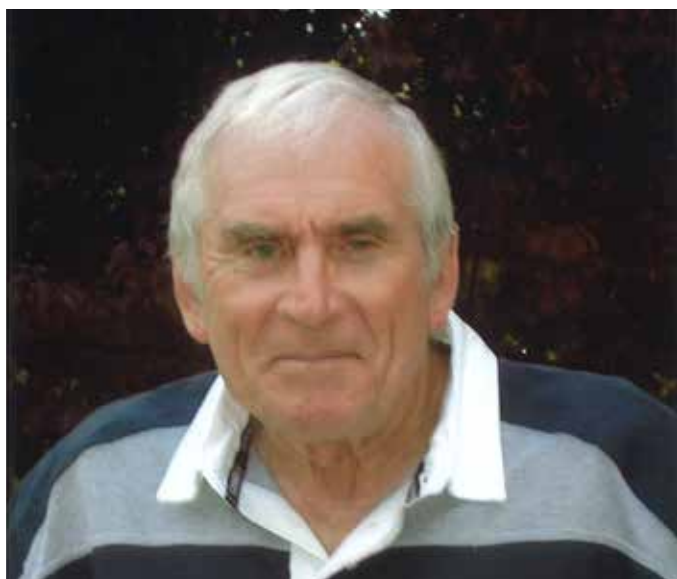
La Nature en Fête !



FCM

Le FCM souhaite rendre hommage à Daniel VERGNE, dirigeant de 1992 à 2022, vice-président et second président d'honneur du club. Il avait obtenu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, ainsi que la médaille du district du Val-de-Marne.

« Un homme d'une rare bonté, nous sommes riches à jamais de tout ce qu'il nous a partagé, son humanisme, sa bonne humeur, son sourire. Merci Dada ».



L'association Marolles en Harmonie vous invite à une journée de convivialité et de partage à l'occasion de la 1^{ère} édition de l'évènement «La Nature en Harmonie» qu'elle organise le 23 avril 2022 prochain.

Cet évènement tout public, tourné vers la découverte de la richesse et de la diversité du Plateau Briard, ainsi que du patrimoine environnemental de notre région, se tiendra au Parc Urbain de 10h à 17h autour de plusieurs animations.

Au programme :

- Troc de plantes d'intérieur et d'extérieur. Préparez dès à présent vos boutures, et venez les échanger !
- Divers stands thématiques autour de la biodiversité et de la protection de la nature ;
- Ateliers cabanes à oiseaux et hôtels à insectes, pour les plus jeunes ;
- Initiation à l'art floral ;
- Présence de plusieurs intervenants professionnels qui partageront leur expertise sur les différentes thématiques liées à la préservation de notre environnement et à une meilleure connaissance de notre écosystème ;
- Et bien d'autres activités...

Entrée gratuite **

(** participation demandée pour certains ateliers).

Informations : Facebook de Marolles en Harmonie –
Mail : marollesharmonie@gmail.com



MAROLLES CHANGE D'OPÉRATEUR D'EAU



Grand Paris Sud Est Avenir a repris depuis 2016 la compétence Eau et assainissement sur l'ensemble de son territoire. C'est ainsi que les élus des villes Marolles-en-Brie et Villecresnes ont bénéficié de l'expertise du territoire pour la renégociation de la délégation du service de l'eau pour les 5 prochaines années. L'objectif des maires des deux communes était de réduire le coût de l'eau afin de contribuer au pouvoir d'achat de leurs habitants et d'améliorer le rendement du réseau de distribution sur nos communes.

Depuis le 1^{er} mars, Veolia Eau est devenu le nouveau délégataire, avec une offre plus économique pour

tous les Marollais quel que soit leur volume de consommation. Par exemple, une baisse de 15% de la facture d'eau pour les consommations inférieures à 120m³. Concrètement, cette économie sera appliquée sur votre prochaine facture d'eau au nom de Veolia.

Enfin ce nouveau contrat permettra une amélioration du rendement du réseau : grâce à la mise en place de compteurs d'achat d'eau à l'entrée du réseau communal, d'un programme de recherche de fuites et d'un plan de renouvellement des canalisations afin d'augmenter le rendement de notre réseau.

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas

Portage de repas
dans le Val-de-Marne Sud

SJ
services à
la personne

**Votre
agence**
01 45 95 79 91
34, avenue
du Général Leclerc
94440 SANTENY



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne - Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016

GAMME PLAISIR
Un choix de menus classiques,
« comme à la maison »

GAMME GOURMET
Un choix de menus haut de gamme,
« comme chez le traiteur »





Crédit photo : JM Paroissien

DOMAINE DE GROSBOIS

de l'hippomobile à l'automobile

Samedi 2 et dimanche 3 avril, dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art d'hier et d'aujourd'hui, le Domaine de Grosbois met en lumière en 2022, la thématique « de l'hippo à l'auto-mobile ».

Le Domaine de Grosbois est connu du milieu hippique comme la base arrière de l'hippodrome de Vincennes. C'est, en effet, l'un des plus grands centres d'entraînement de chevaux trotteurs d'Europe. Les attelages de courses y sont à l'honneur et sillonnent tous les jours le domaine. Mais il offre aussi un patrimoine insoupçonné avec son château XVII^e, classé au titre des Monuments historiques. À l'intérieur, les appartements du maréchal Berthier et de ses descendants les princes de Wagram donnent à voir l'art de vivre d'une grande famille aristocratique. Depuis son acquisition par la société LeTROT en 1962, ce domaine privé reste très confidentiel et n'ouvre ses portes que deux fois l'an et notamment à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art.

Au programme : la voiture ancienne à cheval ou à moteur

Le Château de Grosbois vous propose de découvrir les métiers d'hier et d'aujourd'hui qui permettent à ce patrimoine d'exception de se perpétuer : sellier-bourrelier, ébéniste, carrossier, maroquinier... Une petite dizaine d'artistes et artisans de tout horizon viendront à votre rencontre avec leurs outils, leurs matériaux pour vous ouvrir, le temps d'une petite démonstration, les portes de leur univers.

De l'hippo à l'auto-mobile

Les voitures anciennes qu'elles soient à cheval ou à moteur seront mises à l'honneur, cette année, avec une belle exposition de modèles de collection proposée notamment par le Sucy Classic Club. Les propriétaires mais aussi les artisans qui restaurent et entretiennent ce patrimoine roulant seront présents pour vous transmettre leur passion. Meneur, carrossier, sellier, participeront à l'événement.

Que vous soyez entre amis, seuls ou en famille, la programmation aura de quoi satisfaire tous les goûts : sportif, amateur éclairé ou simple curieux. Les enfants pourront s'initier à l'équitation ou se défier lors d'une course en sulky à pédales. Le samedi vous pourrez compléter votre visite avec un concert organisé à l'orangerie par MusiqueMuse : compositions et improvisations en trio jazz / classique.



Samedi 2 avril de 14h à 17h
Dimanche 3 avril de 14h à 17h

Tarifs sur place :

- 5€ pour l'accès parc + musée du trot + stands métiers d'art et expo voitures
- 10€ pour l'accès parc + musée du trot + stands + visite du château
- 10€ à 27€ pour le concert de musique le samedi à 16h30 (gratuit - 7 ans)
- Gratuit moins de 12 ans

Réservations en ligne sur www.tourisme-valdemarne.com



MAROLLES MON VILLAGE



L'avenir du stationnement à Marolles

Dernièrement les problèmes de stationnement devant l'école de la Forêt et les Terrasses de la Forêt ont ressurgi (si tant est qu'ils avaient disparu !) et remis en lumière des problèmes qui empoisonnent le quotidien des Marollais.

Depuis plus de 13 ans, l'opposition, que nous sommes, interpelle les municipalités successives afin de les alerter sur les difficultés prévisibles qu'elles rencontreront en ne prévoyant pas suffisamment de places de stationnement dans leurs projets immobiliers.

Gouverner c'est anticiper, mais encore faut-il en avoir la volonté !

Mais aucun des Maires n'a jamais pris en compte ces alertes, comme si les solutions allaient émerger d'elles-mêmes !

Mais il n'en est rien, hélas, et c'est même l'une des difficultés les plus insolubles une fois qu'on l'a laissée s'installer.

Les promoteurs appliquent les normes de stationnement nationales, qui sont toujours insuffisantes sur Marolles.

Les maisons sont construites dans des ruelles de plus en plus étroites, avec des familles où quasiment chaque membre, en âge de conduire, a son propre véhicule.

Les « Terrasses de la Forêt » sont un autre exemple représentatif de ce malaise.

Le promoteur et la municipalité d'alors ont récupéré le parking de l'école, et construit devant lui, une résidence de 55 logements, dont les habitants se demandent régulièrement pourquoi ils n'ont pas le droit d'utiliser ce parking gratuit juste au pied de leurs immeubles.

Par ailleurs, la location des parkings n'étant pas subordonnée à celle des logements sociaux, les locataires choisissent naturellement de stationner sur ces emplacements gratuits.

Oui mais, à présent, les parents ne peuvent plus conduire sereinement les enfants à l'école de la Forêt et se garer en toute quiétude.

Et ce n'est pas en culpabilisant en permanence les parents qui utilisent leur voiture au lieu du vélo ou des itinéraires piétons, qu'on réglera définitivement cette question.

Pourtant ces problèmes de stationnement aux Terrasses de la Forêt ne sont rien, en comparaison de ce qu'il va advenir avec les projets Cœur de Village, Cœur de bourg et les divers projets immobiliers qui pousseront dans Marolles dans les années futures.

Ces projets amèneront des centaines de logements, des centaines d'habitants et des centaines de voitures en plus.

Malheureusement, Marolles, dont la surface est limitée, n'a pas la capacité d'absorber de multiples zones de stationnement sauf à sacrifier son cadre et sa qualité de vie.

Il faudra donc choisir entre les espaces de vie et les espaces de stationnement.

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/
marollesmonvillage94@gmail.com

VIVRE MAROLLES



RÉSOLUTION ENGAGÉS A VOS CÔTÉS !

Vous êtes nombreux à nous solliciter sur les sujets d'actualité de notre ville (faute de communication de la part de la majorité), ou nous alerter sur les problèmes que vous rencontrez.

Parmi les sujets évoqués :

- L'aire de jeux pour les petits : son absence n'a que trop duré. Où en sommes-nous du projet que beaucoup attendent avec impatience ? Son implantation prévue pour mars/avril sera-t-elle effective ? Car à ce jour nous ne voyons toujours pas le début des travaux. L'équipe municipale a procédé avec bien plus de célérité quand il s'est agi d'installer sans concertation, ni information, un espace rue chasse lièvre, pour répondre à la demande de quelques jeunes. Leurs arguments étaient certainement plus percutants et plus persuasifs...
- Le dispositif de ramassage des encombrants pose questions. Certains d'entre vous nous ont remonté leur insatisfaction. Nous avons suggéré lors du dernier conseil municipal de faire une vraie analyse de l'année écoulée, afin de mettre en place un plan d'actions qualitatif. Dans une démarche citoyenne, il nous paraît essentiel que M. Le Maire et son équipe recueille l'avis le plus large possible, afin d'envisager la suite de ce dispositif : maintien ou abandon, comme l'ont fait certaines communes.
- Les travaux du cœur de village ont débuté, avec le bétonnage de la rue du pressoir, englobant au passage les compteurs d'électricité et d'eau dont certains ne semblent pas avoir été localisés. Cette décision a été prise en dépit de toute logique, sans même que les riverains n'en aient été préalablement informés. Nous sommes en droit de nous inquiéter du bon suivi de ce chantier par la municipalité ?
- La rénovation de l'avenue des bruyères : nous étions présents lors de la réunion publique du vendredi 10/02/22, et avons préconisé de communiquer rapidement et largement sur l'ampleur de ces travaux, annoncés pour début mars. A ce jour, aucun relais n'a été fait !

Et puis que dire des incivilités répétées et des atteintes aux biens : vol de véhicule, dégradations... nous avons alerté maintes et maintes fois M. Le Maire sur le manque d'effectifs de la police pluri communale, qui de ce fait ne peut intervenir régulièrement en extrême soirée.

Lors du prochain conseil, le Maire et son équipe présenteront les orientations et le budget de cette année. Nous reviendrons vers vous pour vous tenir informés de la stratégie adoptée par la majorité.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.

elus.vivremarolles@gmail.com

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Concilier préservation du patrimoine naturel et besoins de la population

Nombre d'entre nous sommes installés à Marolles en premier lieu pour son cadre de vie. Ville richement arborée, Marolles-en-Brie, par son calme et son esprit village, nous fait oublier que nous sommes encore en région parisienne et proche de Paris.

Nous aimons notre patrimoine naturel. Mais pour autant, nous remarquons si vite quand les arbres sont hauts, les feuilles tombent ou quand la pelouse n'a pas été tondu depuis longtemps. Face à ce paradoxe, où chacun souhaite de la verdure sans ses inconvénients, le bon entretien régulier des espaces verts est souvent un défi pour les collectivités.

A cet effet, nous proposerons au prochain Conseil municipal d'augmenter substantiellement les budgets dédiés aux opérations d'élagage, de tonte et permettre ainsi de profiter de cette richesse naturelle tout en réduisant au maximum ses inconvénients.

Autre dossier où nous devons concilier préservation du patrimoine naturel et besoin des habitants, la requalification de l'avenue des Bruyères.

Ces travaux ont pour objectif à la fois, de répondre au besoin exprimé par les riverains d'augmenter la sécurité aux intersections de cette avenue et faciliter la circulation piétonne rendue très difficile, voire impossible pour les personnes à mobilité réduite, nos seniors ou encore les personnes avec des poussettes, par la détérioration des trottoirs.

Comme il a été expliqué en février dernier, lors de la réunion de concertation dédiée à ce projet, nous sommes dans l'obligation de mettre aux normes les trottoirs en reprenant leur revêtement mais aussi en procédant à l'abattage de certains arbres responsables, par la croissance de leurs racines, du soulèvement de certaines plaques de béton des trottoirs, rendant dangereux la circulation piétonne.

Bien entendu nous replanterons des arbres pour compenser les arbres coupés. D'une manière générale nous héritons aujourd'hui des choix faits il y a 40 ans lors de la construction des nouveaux quartiers de Marolles et de leurs conséquences.

Il nous revient à présent de les résoudre, vous pouvez compter sur notre engagement.





SUCY SECURITE

*Structure familiale de plus de 40 ans d'expérience
sans sous-traitance
pour une proximité tant géographique qu'humaine*

- **Installation de systèmes d'alarme vidéo, contrôle d'accès**
- **Maintenance et entretien des systèmes**

24h/24 **TELESURVEILLANCE**
VIDEOSURVEILLANCE
INTERVENTION / SITE

01 45 90 76 14 **www.sucy-securite.com**

7, avenue Albert Sarrault - 94370 SUCY-EN-BRIE

SARL au capital de 330 000 € | RC 439 246 232 000 11

Autorisation : AUT -094-2112-08-18-20130340959

L'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Ania MEZIANE, le 22/11/2021
- Soan RECH, le 24/12/2021
- Maryam BASTONERO, le 29/12/2021
- Loane de GOYS de MEZEYRAC, le 11/01/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Josko GAMULIN, le 20/11/2021
- Antoine ABOUT, le 17/12/2021
- Daniel VERGNE, le 13/01/2022
- Bernard DELANNES, le 23/01/2022

ÉLECTIONS 2022

Les prochaines échéances électorales auront lieu les **10 et 24 avril pour l'élection présidentielle**, et les **12 et 19 juin pour les élections législatives**. À cette occasion, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur.

Vous souhaitez réaliser une procuration ? La demande peut se réaliser en ligne avec la téléprocédure « Maprocuration ». L'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a données. Comme pour les demandes de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

CNI/PASSEPORT

Attention aux délais d'obtention



Après plus d'un an d'activité au ralenti à cause du Covid, les demandes de renouvellement de titres d'identité explosent ces derniers temps. Les délais s'en trouvent fortement rallongés.

Pensez à vérifier la validité de vos pièces d'identité avant les examens de vos enfants et les départs en vacances.

Le service population reste à votre disposition pour répondre à vos questions au 01 45 10 38 38.

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h15

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32



POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine - 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Lundi à vendredi** : 14:30 – 18:00
- **Samedi** : 09:00 – 12:00
- **Dimanche** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 06 47 87 77 80
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie 01 43 86 13 13



BLUEGREEN

Evadez-vous

TOUTE L'ANNÉE

GOLF
INITIATIONS
GRATUITES

ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.fr

GOLF BLUEGREEN

MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie



CARNAVAL

MAROLLES FAIT SON CINÉMA

16

AVRIL

15H-17H

DÉPART DU CORTÈGE
COUR DE LA MAIRIE

Venez déguisé
en héros de
cinéma !

MAROLLES
EN BRIE

WWW.MAROLLESENBRIE.FR